



DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES MINIERES

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises minières,

J'ai demandé à vous rencontrer pour vous faire part des attentes du peuple de Guinée concernant l'exploitation de ses ressources minières.

Vous êtes venus investir en Guinée afin d'obtenir un meilleur rendement pour vos capitaux. Ces investissements devraient se faire non pas au détriment de la Guinée, mais à son profit. C'est cela la coopération gagnant-gagnant.

Nous avons mis en place plusieurs mesures incitatives, pour un climat d'affaires garantissant un retour sur investissement élevé.

Cependant, force est de constater que les attentes ne sont pas comblées du côté de nos populations et le Gouvernement en est conscient. Cela ne peut pas continuer.

Vous avez signé des conventions d'établissement avec le Gouvernement. Ces conventions contiennent, de part et d'autre, des engagements et des obligations. Un engagement ou une obligation non tenue est une cause de nullité de la convention. Il en est ainsi du processus de transformation de nos matières premières que vous exploitez. Désormais, leur transformation sur place devient incontournable. C'est un impératif et sans délai. Plusieurs conventions mentionnent le raffinage sur place. Ces engagements sont lettres mortes.

J'instruis le Gouvernement de faire une évaluation des conventions par des cabinets spécialisés de manière à rétablir l'équité des relations entre vos sociétés et la Guinée. Il ne s'agit pas de remettre en cause les engagements pris par la Guinée, mais il s'agit de faire en sorte qu'aucune des parties prenantes aux différentes conventions ne soit fondamentalement défavorisée dans la répartition des revenus issus de l'exploitation de nos ressources naturelles.

Pour y arriver, le Gouvernement prendra toutes ses responsabilités afin de faciliter la mise en œuvre des usines de raffineries. L'État jouera tout son rôle afin de créer les conditions de développement d'un corridor de prospérité.

La transformation de la bauxite en alumine ne doit pas se limiter seulement à la mise en place des usines de raffineries. Toutes les matières premières et produits rentrant dans la transformation doivent être produits sur place.

C'est seulement à ce prix que nos ressources naturelles seront un levier de développement pour nos populations.

Le Gouvernement est conscient de la complexité d'un projet de construction de raffineries d'alumine. Cependant, le respect des Conventions de base reste non négociable.

C'est pour cela qu'un comité sera prochainement mis en place pour proposer aux compagnies minières qui se mettront ensemble pour la construction des raffineries en Guinée.

Au cours des discussions, un chronogramme détaillé et précis, dont le Gouvernement sera le garant du respect des délais contractuels, devra être signé entre toutes les parties prenantes. Tout manquement au respect des délais de construction des raffineries se traduira par des pénalités requises.

En dépit du boom minier du secteur bauxitique, force est de constater que les revenus escomptés sont en deçà des attentes.

VOUS et NOUS ne pouvons plus continuer ce jeu de dupes qui perpétue une grande inégalité dans nos relations. IL FAUT LA CORRIGER ET C'EST MAINTENANT.

Je vous invite à cette démarche qui devient un impératif catégorique et non négociable, et ce, avant la fin du mois de mai 2022.

Je vous demande de revenir auprès du ministère des mines et de la géologie avec des projets et un chronogramme précis de construction de raffineries d'alumine.

Le Gouvernement n'hésitera pas à prendre ses responsabilités pour rétablir l'équilibre.

Par ailleurs, j'instruis le ministre des mines de prendre les dispositions pour vous accompagner à vous organiser en groupe dans un meilleur délai qu'il vous communiquera.

ALORS JE COMPTE SUR VOUS ET SUR VOTRE BONNE FOI.

MERCI.